

MARCHE SIMPLIFIE DE FOURNITURES ET DE SERVICES COURANTS

Chapitre I - IDENTIFIANTS

A - LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur : Lycée Marguerite JAUZELON
51 Boulevard Gaston
MONNERVILLE - BP 765
97475 Saint-Denis Cédex

Représenté par : M. BUSSY Thierry

Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du Lycée Mme RIFKI Marie-

B - MARCHE N° 01/2024

Objet du marché : Achat de matériels informatiques

Date limite de dépôt des offres

Le 02 avril 2024 à 16H00

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 12 pages numérotées de 1 à 12

CHAPITRE I MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et références dans le Code des Marchés Publics (décret n° 2006-975 du 1^{er} Août 2006 CMP) :

Procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition (inférieur à 221 000.00 € H.T.)

CHAPITRE II.- REGLEMENT DE CONSULTATION

A. Date et heure limites de dépôt des offres :

Le 02 avril 2024 à 12h00

Dépôt de l'offre : 02/03/2024

B. Remise des offres

Forme et diffusion du marché : Le dossier est consultable gratuitement sur le site AJI France (www.aji-france.com) et sur le site du lycée.

Les propositions doivent être déposées obligatoirement sur le site de l'AJI à l'adresse : <http://site.aji-france.com>.

Les offres des soumissionnaires doivent être entièrement rédigées en langue française.

Tous les documents remis dans le cadre de la consultation par le soumissionnaire doivent être datés et signés ; l'absence de ces éléments rend les documents non contractuels.

Le lycée se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

C. Critères de choix avec leur ordre de priorité

	Pondération
1. Caractéristiques techniques des matériels	50%
2. Le prix du matériel	30%
3. Délais de livraison/SAV/Garantie	20%

E. Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Equipe informatique du lycée Marguerite JAUZELON
mailto: gestion.9741046u@ac-reunion.fr

F. Variantes

Les variantes sont acceptées

Les variantes ne sont pas acceptées

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet l'acquisition de **matériels informatiques**

Article 2 : Allotissement

Lot N°1 : PC Complet - annexe 1

Lot N°2 : Ordinateur portable - annexe 2

Article 3 : Durée du marché

Néant

Article 4 : Détail des prestations et des prix

Descriptif technique et détail des lots :

Détail joint en document annexe

Les entreprises devront joindre à leurs offres un devis détaillé.

Article 5 : Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (Décret N° 77-699 du 27 mai 1977 modifié).

Qualité

Le matériel devra répondre à toutes les normes en vigueur.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre la marque du matériel proposé.

Il devra fournir les caractéristiques techniques.

Dates de livraison obligatoire **entre le 24 juin 2024 et le 28 juin 2024**. En cas de non respect du délai de livraison la commande sera caduque et le marché sera attribué à l'entreprise en position suivante.

Livraison :

-Les livraisons auront lieu au Lycée Marguerite JAUZELON aux bâtiments destinés à recevoir le ou les matériels contenus dans l'appel d'offre.

-Chaque matériel livré devra impérativement comporter une étiquette indiquant les informations sur le fournisseur (nom et numéro de téléphone), la date de livraison ainsi que la date de fin de garantie. Cette étiquette devra être plastifiée et indécollable.

-Le fournisseur prendra obligatoirement contact avec le Lycée avant toute livraison.

-Le candidat devra effectuer le test de bon fonctionnement lors de la livraison (déballage et mise en service du matériel à l'emplacement prévu puis évacuation des emballages par ses soins) en présence d'un membre de l'équipe informatique de l'établissement.

Les frais de livraison et d'installation sont à la charge du titulaire (franco de port et de droit de douane).

SAV :

L'intervention doit être assurée sous 48 heures dès envoi d'une demande d'assistance du lycée.
Pour une durée de réparation (diagnostic compris) supérieure à 5 jours ouvrables, un poste de remplacement sera mis à la disposition de l'établissement.

Article 6 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières
- Un devis détaillé accompagné des fiches techniques (article 4 du présent document)

Article 7 : Garanties

Le fournisseur est tenu :

- D'accorder une durée de 3 ans aux différents articles (à compter de la date de livraison).
- d'attester d'une garantie contre les vices cachés de fabrication à tous les articles de chaque lot.

Les candidats pourront proposer un délai de garantie supérieur.

Article 8 : Avance forfaitaire

Si montant du marché supérieur à 50 000 € TTC.

Article 9 : Prix et rythme des paiements

Nature des prix

Les prix sont unitaires et TTC.

Forme des prix

Les prix sont fermes.

Mode de règlement

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement administratif.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Conformément au Décret N° 2002-232 du 21 Février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Article 10 : Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant au CCAG FCS.

Article 11 : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

Chapitre IV - Déclaration du titulaire ou du candidat

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP)
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Origine des fournitures :

- Pays de l'Union Européenne (France comprise)
- Pays membre de l'OMC
- Autres

Chapitre V - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de:
(intitulé complet et forme juridique de la société)

domicilié :

n° de téléphone :

E-mail :

ayant son siège social à :
(adresse complète et n° de téléphone)

immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce:

- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

1°) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix :

□ **Voir annexe financière**

Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 120 jours.

2°) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

3°) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :
Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :
Code établissement :
Code guichet :
Numéro du compte :
Clé R.I.B. :

JOINDRE UN RIB

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**

REPONSE DE L'ADMINISTRATION

Dans le cadre du présent marché passé selon une procédure adaptée, l'offre de la **Société** d'un montant de est acceptée concernant : l'achat de matériels informatiques.

A

le

Signature (de la personne responsable du marché ou du représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché)

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.
Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception.
Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal.
En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION,

UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHE.

A _____, le

Le Titulaire

Avertissement :

Le présent document a pour objet de servir de support unique pour la passation du marché dont l'objet est indiqué au Chapitre I.

Il contient à la fois :

- *les mentions qui relèvent du règlement de la consultation (Chapitre II)*
- *le Cahier des Clauses Particulières (Chapitre III)*
- *les mentions de l'Acte d'Engagement (Chapitres, IV et V)*

Lot N°1 :« PC complet »

MATERIEL	Quantité	DESCRIPTIF
PC Complet	19	<p>Processeur type-64 : Intel Core i7-11900 (=>4,7Ghz) ou i5-13400(=>4,6Ghz) ou équivalent ou supérieur Mémoire RAM : 32Go DDR4 ou supérieure extensible à 64Go Disque Dur : SSD 500Go Carte graphique : Au moins 1920 x 1080 - 2 interfaces vidéo : 2 HDMI + 1 Display Port Connectique en façade (Ports audio et USB) : 4 ports USB dont 2 USB 3.2, 1 casque et micro (Jack 3,5 mm) Connectique complémentaire : 2 ports USB Système d'exploitation : Windows 11 professionnel 64bits (version française + licence) Carte réseau gigabit ethernet Boitier moyen tour ATX Clavier USB Souris USB Ecran 22 pouces Garantie minimum sur site : 3 ans</p>

Lot N°2 :« ordinateur portable»

MATÉRIEL	Quantité	DESCRIPTIF
Ordinateur portable	37	<p>Processeur type-64 : i5 13ème génération ou équivalent ou supérieur</p> <p>Mémoire RAM : 16Go DDR4 ou supérieure extensible à 64Go</p> <p>Disque Dur : SSD 250Go</p> <p>Carte graphique : Au moins 1920 x 1080 - 1 interface vidéo : 1 HDMI</p> <p>Connectique (Ports audio et USB) : 3 x USB 3.2 Gen1 1x Type-C x USB 3.2+ CASQUE MICRO</p> <p>Système d'exploitation : Windows 11 professionnel 64bits (version française + licence)</p> <p>Ecran 15 pouces</p> <p>Garantie : Sur site 3 ans + 1 option d'extension possible de 2 ou 3 ans supplémentaires (sur site ou en retour atelier)</p> <p>Garantie minimum sur site : 3 ans</p>